



KPMG S.A.
Haute-Normandie Picardie Maritime
Site d'Evreux
Rue Pierre Tal Coat
B.P. 3430
27034 Evreux Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 32 28 19 60
Télécopie : +33 (0)2 32 28 01 75
Site internet : www.kpmg.fr

**Centre d'Information sur les Droits des
Femmes et des Familles de l'Eure
(C.I.D.F.F. de l'Eure)**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de
l'Eure (C.I.D.F.F. de l'Eure)
Espace Olympe de Gouges - 3 rue du Général Leclerc - 27000 Evreux
Ce rapport contient 10 pages
Référence : CDy / FC

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux
Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Haute-Normandie Picardie Maritime
Site d'Evreux
Rue Pierre Tal Coat
B.P. 3430
27034 Evreux Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 32 28 19 60
Télécopie : +33 (0)2 32 28 01 75
Site internet : www.kpmg.fr

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Eure (C.I.D.F.F. de l'Eure)

Siège social : Espace Olympe de Gouges - 3 rue du Général Leclerc - 27000 Evreux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Eure (C.I.D.F.F. de l'Eure), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté notamment sur la méthode d'acquisition du produit de subventions.

Les éléments probants obtenus et les appréciations ainsi portées sur cet élément ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Trésorière et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Evreux, le 29 mars 2010

KPMG S.A.



Christine Doisy

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

ACTIF	BRUT	AMORTISSE- MENTS PROV.	2009		2008		PASSIF	2009		2008	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 546,57	20 179,43	1 367,14	3 319,00	FONDS PROPRES	58 493,93	61 037,62				
AGENCEMENTS / AMENAGEMENTS	118,91	118,91	0,00	0,00	RESERVES STATUTAIRES	18 197,45	18 197,45				
ŒUVRES D'ART	7 997,12	7 997,12	0,00	0,00	REPORT A NOUVEAU	42 840,17	60 439,33				
MATÉRIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	10 293,97	10 293,97	0,00	825,05	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-2 543,69	-17 599,16				
MOBILIER, MATÉRIEL	3 136,57	1 769,43	1 367,14	2 493,95							
CRÉANCES	20 737,24		19 057,24	40 714,53							
ACOMPTES VERSES			0,00	421,86							
CLIENTS	576,24		576,24	3 909,67							
AUTRES CREANCES	20 161,00	1 680,00	18 481,00	36 383,00							
DISPONIBILITÉS	76 056,85		76 056,85	53 337,05	DETTES D'EXPLOITATION	38 216,50	36 491,96				
BANQUE	3 331,69		3 331,69	5 665,82	FOURNISSEURS	3 787,80	4 203,57				
LIVRET	72 701,99		72 701,99	47 664,90	DETTES FISCALES ET SOCIALES	34 423,70	32 288,39				
CAISSE	23,17		23,17	6,33	CHARGES A PAYER	5,00					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	229,20		229,20	159,00							
TOTAL	118 569,86	20 179,43	96 710,43	97 529,58	TOTAL	96 710,43	97 529,58				

COMPTE DE RESULTAT 2009

CHARGES		2009	2008		PRODUITS		2009	2008
60	ACHATS	9 641,27	7 161,11	70	PRODUITS D'EXPLOITATION	21 219,67	19 162,55	
30400	ACHATS ETUDES ET PRESTAT°	6 457,60	3 351,80	70600	PRESTATIONS		1 735,23	
30611	ÉLECTRICITÉ GAZ EAU	1 339,65	1 419,11	70610	PRESTATIONS (public)	7 882,23	11 006,12	
30631	FOURN.ENTRETIEN &PETIT MAT.	124,27	18,67	70620	PRESTATIONS (villes)	13 337,44	6 391,00	
30632	PETIT MATÉRIEL		103,24					
30641	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 719,75	2 268,29					
61	SERVICES EXTERIEURS	22 645,37	25 377,19	71	SUBVENTIONS	277 437,97	193 247,00	
31100	SOUS TRAITANCE	2 510,00		74100	ETAT DROIT DES FEMMES	48 259,00	46 976,00	
31320	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	11 694,32	16 224,00	74120	ETAT DRASS DDASS	20 560,00		
31350	LOCATIONS MOBILIERES	4 198,40	2 839,41	74130	ETAT AUTRES	38 707,00	49 145,00	
31500	ENTRETIEN /REPARATIONS	1 888,38	3 224,11	74300	CONSEIL GENERAL	74 000,00	71 651,00	
61560	MAINTENANCE	307,67	113,96	74400	MUNICIPALES	21 812,00	17 075,00	
31610	ASSURANCES	1 707,82	1 502,44	74500	AIDES A L EMPLOI	15 699,97		
61810	DOCUMENTATION	338,78	773,27	74600	CAF	8 400,00	8 400,00	
61850	FRAIS COLLOQUES/SEMINAIRES		700,00					
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	19 339,92	20 609,56					
32260	HONORAIRES	3 293,78	6 483,53	75	PDTS /GESTION COURANTE	150,00	165,00	
32300	PUBLICITE/PUBLICATIONS		3,50	75520	COTISATIONS	150,00	165,00	
32510	FRAIS DE TRANSPORTS	8 052,16	6 042,26					
32560	MISSIONS	3 859,67	3 958,98					
62570	RECEPTIONS	689,05	398,95	76	PRODUITS FINANCIERS	1 037,09	2 063,82	
32610	AFFRANCHISSEMENTS	784,85	1 150,97	76400	REVENUS DES VMP		2 063,82	
32620	TÉLÉPHONE	2 318,56	2 155,02	76800	INTERETS	1 037,09		
32621	INTERNET	539,85	598,85					
32700	SERVICES BANCAIRES	102,00	17,50					
63	IMPÔTS ET TAXES	7 767,48	6 112,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	907,54	2 116,03	
33110	TAXE SUR SALAIRES	5 248,00	3 861,00	77180	PRODUITS EXCEPTIONNELS	501,60	190,55	
33300	FORMATION PROFESSIONNELLE	2 519,48	2 251,00	77200	PRODUITS S/EX ANTERIEURS	402,94	2 625,48	
64	CHARGES DE PERSONNE	161 013,33	173 459,74					
4100	SALAIRES BRUTS	143 970,16	128 630,67					
4120	CONGES PAYES	717,00	1 824,00	79	TRANSFERTS DE CHARGES	3 124,20	2 979,37	
4510	URSSAF	26 938,53	24 262,63	79100	RBT DIVERS	3 124,20	2 979,37	
4530	RETRAITE	8 739,90	7 933,89					
4540	ASSEDIC	6 117,39	5 300,98					
4550	CHARGES S/ CONGES A PAYER	120,00	388,00					
4580	PRÉVOYANCE	536,93	496,77					
4750	MÉDECINE DU TRAVAIL	613,31	536,65					
4800	INDEMNITES STAGES		796,26					
4830	FORMATIONS	3 260,11	3 283,86					
65	AUTRES CHARGES GEST. COUP	274,50	132,90					
3800	CHARGES DIVERSES	274,50	132,90					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 302,93	1 303,42					
200	CHARGES S/ EX.ANTERIEURS	1 803,43	1 303,42					
880	CHARGES EXCEPTIONNELLES	499,50	0,00					
58	DOTATIONS AMORT./PROVISIONS	3 332,36	3 652,84					
112	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 452,36	3 652,84					
150	DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 680,00						
	TOTAL DES CHARGES	256 417,16	238 002,73		RÉSULTAT DE L' EXERCICE (déficit)	2 543,69	17 599,16	
					TOTAL DES PRODUITS	256 417,16	238 002,73	

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A

Faits majeurs de l'exercice

Evénements principaux de l'exercice

Les faits significatifs au cours de l'exercice sont les suivants :

-L'arrivée fin 2008 d'un nouveau juriste a permis de développer de nouvelles permanences juridiques, particulièrement en zones rurales : Breteuil sur Iton, Charleval, Rugles, Saint André de l'Eure, Verneuil sur Avre.

-Nous avons également accentué notre accueil des femmes victimes de violences

-En relation avec notre fonctionnement en général, nous avons libéré les locaux du 1^{er} étage et regroupé tous nos services au 2^{ème} étage, nous permettant ainsi une économie sur le loyer et les charges directes de ces bureaux

Principes, règles et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Informations relatives au bilan

Actif

Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augment.	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	669,80		669,80	
agencements, installations	8 116,03			8 116,03
mat bureau, informatique	10 599,22		305,25	10 293,97
mobilier	7 639,09		4 502,52	3 136,57
TOTAL	27 024,14		5 477,57	21 546,57

Tableau des amortissements

Le Commissaire aux Comptes
KPMG ~~Entreprises~~
Département de KPMG S.A.

Rubriques	Amortiss. cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	669,80		669,80	
agencements installations	8 116,03			8 116,03
matériel bureau, informatique	9 774,17	825,05	305,25	10 293,97
mobilier	5 145,14	627,31	4 003,02	1 769,43
TOTAL	23 705,14	1 452,36	4 978,07	20 179,43

La ligne oeuvres d'art figurant à l'actif pour un montant brut de 7 997,12 € est constituée de panneaux décoratifs acquis dans le cadre de l'exposition "du lavoir au perchoir" ayant eu lieu du 8 au 28 mars 2003. Conformément à l'avis du CNC n°2009-17, ces actifs utilisés pour le besoin d'une activité à durée déterminée ont fait l'objet d'un amortissement. Au 31 décembre 2009 ils sont totalement amortis.

Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de bureau	linéaire	3 ans
mobilier	linéaire	5 ans

Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	576,24	576,24	
autres	20 161,00	20 161,00	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	20 737,24	20 737,24	-

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

Clients :	collège les Andelys	226.24
	Lycée Modeste Leroy	200.00
	Lycée Le Neubourg	150.00
Autres	conseil général	12000.00
	Subv Evreux	4700.00
	Emplois aidés	1280.00
	URSSAF	501.00
	CAF	1680.00

Charges constatées d'avances

SAVELYS (entretien chaudière)	83.30
La Ligue (adhésion 2010)	145.90

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Passif

Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 788			
Dettes fiscales et sociales	34 424			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5			
Produits constatés d'avance				
TOTAL	38 217	-	-	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs et comptes rattachés

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

	nature	Montant exercice
fournisseurs	Télécom	56.98
	Honoraires	1646.89
	EDF	-134.54
	Photocopieur RICOH	335.47
Factures non parvenues	Crédit mutuel	12.00
	La Ligue	1600.00
	EDF	271.00

Dettes fiscales et sociales

Personnels et cptes rattachés	10805.02
Prov pour congés payés	3076.00
Sécurité sociale	11517.15
Autres organismes sociaux	5922.05
Taxe salaire	584.00
Taxe form prof	2519.48

Informations relatives au résultat

Méthode d'acquisition du produit de subventions

Le produit comptable lié aux subventions est acquis conformément aux conditions figurant dans les conventions signées avec le financeur. La convention référent R.M.I. signée avec le Conseil général prévoit l'accueil d'un nombre minimal de bénéficiaires, ceux-ci sont adressés uniquement par le financeur. Dans la mesure où le CIDFF n'a aucune action possible sur le nombre de dossiers, la totalité du produit prévu dans la convention est comptabilisé.

Au 31/12/2009 le produit relatif à des dossiers non traités représente un financement de 5000 €.

Autres informations

Engagements hors-bilan

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée n'a pas été chiffré évalué au 31/12/2009. Compte tenu du faible nombre de personnes qui pourraient être concernées par le versement d'une indemnité de départ en retraite du fait d'un turnover important pour les juristes l'engagement est considéré peu significatif."

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés est nulle au titre de l'année 2009.

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.